

DIPLOME FEDERAL D'ANIMATEUR EN SPORT ADAPTE

Le Diplôme Fédéral d'Animateur en Sport Adapté est une formation complémentaire qui favorise l'acquisition de compétences pour intervenir auprès de personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques. Par cette formation, la FFSA contribue à l'insertion des personnes dont elle a la responsabilité, dans les établissements médico-sociaux.

Public visé - Pré-requis :

Cette formation est qualifiante* pour des personnes titulaires d'un diplôme professionnel des champs du médico-social et de la santé.

- Diplôme d'éducateur spécialisé
- Diplôme de Moniteur Educateur

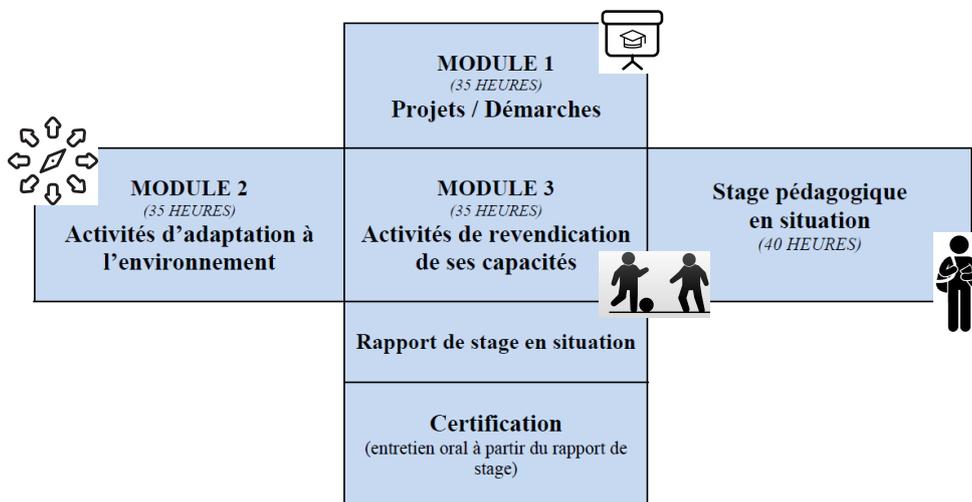
*Le diplôme fédéral d'animateur en sport adapté est une qualification fédérale. Elle n'offre donc pas de prérogatives professionnelles supplémentaires

• **Nombre de places:**
15 par module

• **Délai d'accès:** 1 à 6 mois

• **Durée de la formation:**
145 heures (35h + 35h + 35h + un stage de 40h)

• **Accessibilité aux personnes en situation de handicap:**
- Locaux et plateaux techniques accessibles
- Adaptations possibles des modalités de formation en fonction de la situation du bénéficiaire



Les allègements concernant cette formation:

Les titulaires d'un diplôme "AQSA" peuvent être allégés du module 1 du diplôme d'animateur en Sport Adapté.

Validation de la formation:

La délivrance du DFASA est soumise à la certification des compétences du stagiaire lors d'une évaluation portant sur l'animation d'une séance en fin de projet et sur un entretien oral dans le cadre du stage réalisé. Au terme de son cursus de formation, le candidat se verra remettre le diplôme d'Animateur en Sport Adapté

Financement:
Prise en charge par un OPCO, compte professionnel de formation, individuel payant,

Taux de satisfaction du DF ASA: 84 %

Notre équipe pédagogique est composée de professionnels des secteurs des activités physiques adaptées, du social et du médico-social

Organisme de formation PACAFSA
Pour tout renseignement contactez-nous:
04.42.04.94.01 - contact@liguepacasa.fr



Durée et coût du Module 1

- > 35 heures / 5 jours
- > Coût pédagogique inter (plein tarif) : 750 €
- > Coût pédagogique inter (tarif individuel) : 360 €
- > Coût pédagogique intra: 1300 euros (groupe de 15 personnes max)

Modalités et moyens techniques et pédagogiques

Apports théoriques et pratiques articulés autour de la rencontre d'un public en situation de handicap, de l'analyse d'expériences vécues.
Analyse des acquis à partir de l'animation et de l'observation des séances pédagogiques
Attestation de présence et de fin de formation.

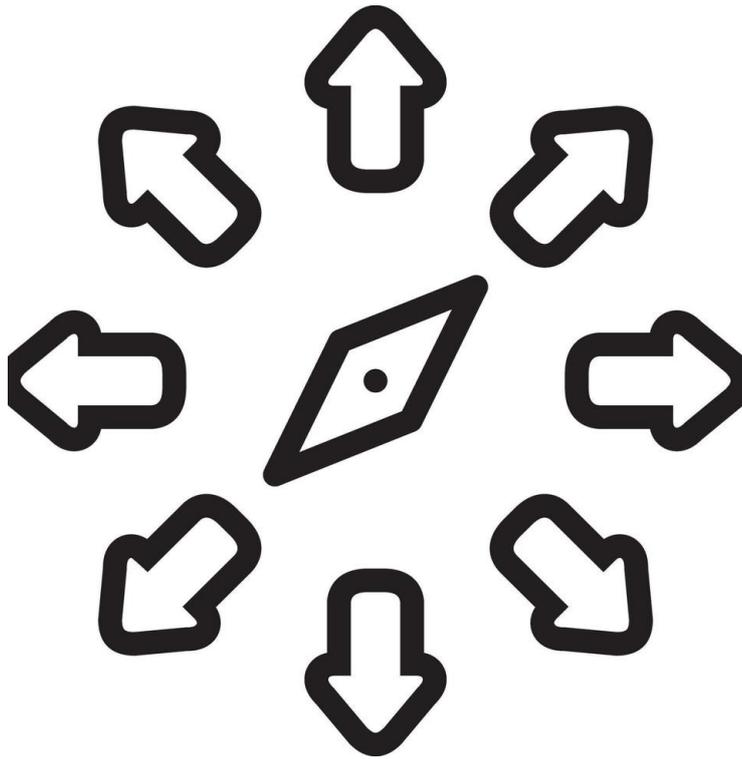
OBJECTIFS

- Concevoir un projet en APSA ou en sport adapté partant de l'identification des besoins singuliers des personnes accompagnées
- Coordonner ce projet au dispositif institutionnel et au projet individuel
- Concevoir la mise en oeuvre de ces activités dans une dimension de médiation éducative
- Choisir des supports d'activités dont les processus en jeu peuvent apporter une réponse aux besoins singuliers des sujets
- choisir des démarches d'intervention permettant au sujet d'être acteur de ses découvertes Et de ses apprentissages
- Connaître les différents champs de pratique de la FFSA pour orienter les sujets au regard de leurs centres d'intérêt et de leurs besoins

MODULE 1 - PROJET AUTOUR DU JEU / DEMARCHES

CONTENU

- La rencontre et ses effets : nouage relationnel et reconnaissance du sujet
- Qu'est-ce qu'une médiation ?
- La posture éducative
- Classification des activités à partir de l'analyse des processus affectifs, psychiques, cognitifs en jeu dans leur logique interne place du jeu
- Méthodologie du projet (analyse des caractéristiques et des besoins singuliers des pratiquants, objectifs, choix des supports d'activités, mise en œuvre, évaluation à partir d'études de cas)
- La FFSA : ses objectifs, son organisation, ses secteurs de pratique et leur réglementation



MODULE 2 - ACTIVITÉS D'ADAPTATION À L'ENVIRONNEMENT (COURSE D'ORIENTATION)

CONTENU

- **Caractéristiques du public**
- **Logique interne de l'activité**
- **Projet de cycle**
- **Interventions auprès de deux groupes de jeunes**
- **Démarches pédagogiques et processus en jeu**
- **Aménagement du milieu et du matériel**
- **Adaptations spécifiques**
- **Présentation des conduites types d'un sujet confronté à une activité (problématiques types)**
- **Création d'un outil d'observation de séance**
- **Référentiels d'évaluations et outils d'auto-évaluation**
- **Réglementation Fédérale et projets des pratiquants**

Durée et coût du Module 2

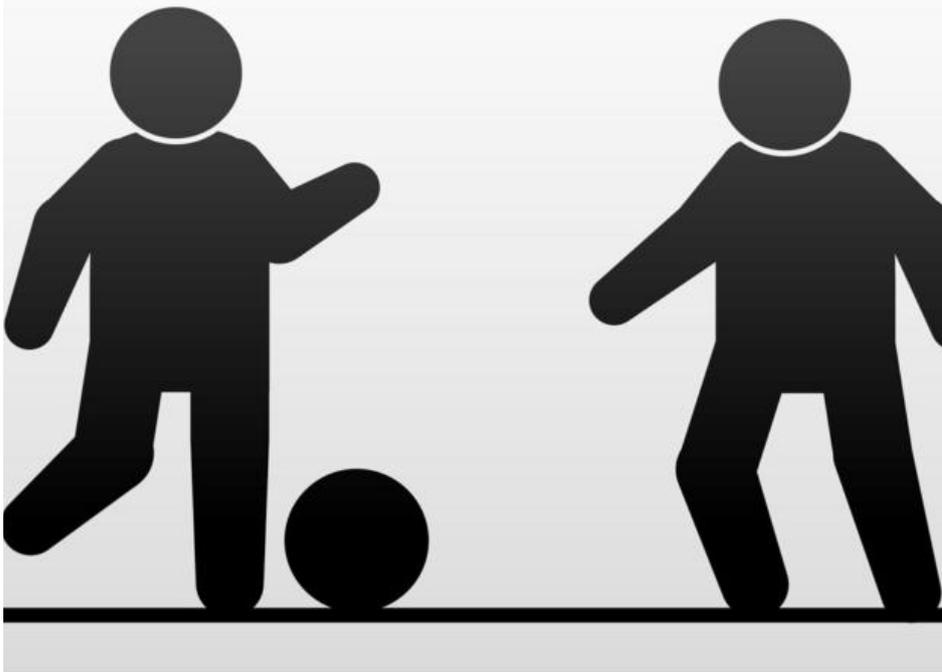
- > **35 heures / 5 jours**
- > **Coût pédagogique inter (plein tarif) : 750 €**
- > **Coût pédagogique inter (tarif individuel) : 360 €**
- > **Coût pédagogique intra: 1300 euros (groupe de 15 personnes max)**

Modalités et moyens techniques et pédagogiques

Apports théoriques et pratiques articulés autour de la rencontre d'un public en situation de handicap, de l'analyse d'expériences vécues. Analyse des acquis à partir de l'animation et de l'observation des séances pédagogiques. Attestation de présence et de fin de formation.

OBJECTIFS

- Identifier les processus en jeu dans ce type d'activités
- Définir la logique d'activité et préciser quelles sont les problématiques auxquelles les pratiquants pourraient être confrontés
- Préciser le cadre d'un cycle d'activités en s'appuyant sur les besoins et les attentes des pratiquants
- Choisir des démarches d'intervention pour que le pratiquant puisse s'engager dans sa pratique en y donnant du sens
- Evaluer la progression des pratiquants et leur permettre d'identifier leurs apprentissages en fonction de leurs capacités
- S'approprier le cadre de la réglementation fédérale pour assurer la cohérence entre les propositions pédagogiques et ce qui sera vécu lors des manifestations sportives
- Intervenir en assurant la sécurité des pratiquants



MODULE 3 - ACTIVITÉS DE REVENDICATION DE SES CAPACITÉS

CONTENU

- Logique interne des activités
- Démarches pédagogiques et choix des activités
- Cadre des cycles d'activités et évaluation de la progression des pratiquants dans ce type d'activités
- Interventions auprès de deux groupes de jeunes
- Aménagement du milieu et du matériel
- Adaptations spécifiques
- Création d'outils de suivi des séances pour les sportifs et les éducateurs
- Environnement et sécurité: notion de responsabilité
- Référentiels d'évaluations et outils d'auto-évaluation
- Réglementation Fédérale et projets de stage des stagiaires

Durée et coût du Module 3

- > 35 heures / 5 jours
- > Coût pédagogique inter (plein tarif) : 750 €
- > Coût pédagogique inter (tarif individuel) : 360 €
- > Coût pédagogique intra: 1300 euros (groupe de 15 personnes max)

Modalités et moyens techniques et pédagogiques

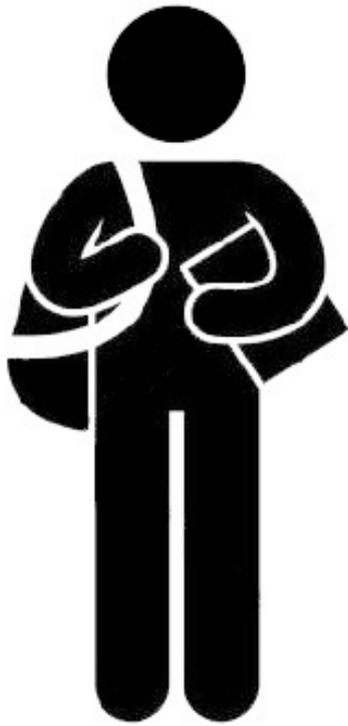
Apports théoriques et pratiques articulés autour de la rencontre d'un public en situation de handicap, de l'analyse d'expériences vécues.

Analyse des acquis à partir de l'animation et de l'observation des séances pédagogiques

Attestation de présence et de fin de formation.

OBJECTIFS

- Identifier les processus en jeu dans ce type d'activités
- Définir la logique d'activité et préciser quelles sont les problématiques auxquelles les pratiquants pourraient être confrontés
- Préciser le cadre d'un cycle d'activités en s'appuyant sur les besoins et les attentes des pratiquants
- Choisir des démarches d'intervention pour que le pratiquant puisse s'engager dans sa pratique en y donnant du sens
- Evaluer la progression des pratiquants et leur permettre d'identifier leurs apprentissages en fonction de leurs capacités
- S'approprier le cadre de la réglementation fédérale pour assurer la cohérence entre les propositions pédagogiques et ce qui sera vécu lors des manifestations sportives
- Intervenir en assurant la sécurité des pratiquants



STAGE ET CERTIFICATION DU DIPLÔME FÉDÉRAL D'ANIMATEUR EN SPORT ADAPTE

Durée et coût du stage et de la certification

- > 40 heures de stage et 2 heures de certification
- > Coût de la certification (en inter): 90 €
- > Coût pédagogique inter (tarif individuel) : 40 €
- > Coût pédagogique intra: 300 € (groupe de 15 personnes max)

Modalités et moyens techniques et pédagogiques

Convention entre l'OF, le stagiaire et le lieu de stage
Suivi et accompagnement du stagiaire
Analyse des cycles proposés
Attestation de fin de stage

CONTENU DU STAGE

- Le stage pédagogique en situation d'une durée de 20h (30h pour la mention APT) se déroule de manière fractionnée. Il s'agit de conduire son enseignement dans la durée. Le stagiaire choisit la structure dans laquelle il souhaite faire valider son stage : association affiliée à la FFSA, association affiliée à la fédération délégataire de la discipline.
- A l'issue du stage, le stagiaire réalise un rapport auquel il intègre une attestation de la structure d'accueil certifiant la durée et les conditions de mise en œuvre du stage.
- Pour participer à la certification, l'étudiant devra avoir transmis son rapport de stage au plus tard dix jours avant la date de celle-ci et être possesseur d'une licence F.F.S.A. pour l'année en cours.

LA CERTIFICATION

- Entretien oral (durée 1H : 15 minutes de présentation et 45 minutes d'entretien avec le jury) s'appuyant sur le rapport de stage du candidat. Cet entretien permet d'évaluer :
 - la qualité du projet et son articulation avec le dispositif institutionnel et les besoins singuliers des sujets impliqués dans le projet
 - le choix du support de médiation et sa cohérence au regard des problématiques et besoins des sujets - les choix pédagogiques et leurs conséquences sur la relation éducative, les apprentissages des sujets et leur évolution au regard de leurs besoins initiaux
 - les difficultés rencontrées et les solutions qui ont été proposées ou auraient pu l'être les capacités d'analyse et de réinvestissement
 - la reconnaissance de ses compétences et de ses limites éventuelles et la capacité à faire appel à des personnes ressources.

OBJECTIFS

- Concevoir, coordonner, animer et évaluer un projet en APSA ou en sport adapté en cohérence avec les missions de la structure et les besoins singuliers des sujets accompagnés
- Elaborer par écrit son projet de stage
- Choisir un support d'activités à partir des besoins identifiés et des objectifs poursuivis
- Analyser ses interventions et ses choix pédagogiques
- Rédiger un rapport de stage en situation servant de support à la certification. Ce rapport présentera des aspects institutionnels et pédagogiques et, en outre, un minimum de 6 à 8 séances